

Nos services



Equipe experte

My Cee vous aide à identifier les actions éligibles aux CEE



Accompagnement personnalisé

Une fois la convention de partenariat signée, laissez-vous guider



Valorisation de vos actions

Après validation par les autorités compétentes, recevez votre prime énergie



Mode d'emploi

1. Signature de la convention
2. Réalisation des opérations
3. Constitution de votre dossier
4. Versement de la prime

Plus de 3 000 Transporteurs font confiance à MY CEE !

Maîtriser votre consommation énergétique est désormais possible en quelques clics.

Notre équipe vous accompagne au quotidien dans la gestion de vos actions d'Economies d'Energie !



Les fiches standardisées :

Poids Lourd Optimisé – Télématique Embarquée – Caisse Mobile Rail Route – Barge Fluviale – Groupe Frigorifique – Start & Stop – Recreusages – Contrat de Gestion Pneumatique – Ecoconduite – Simulateur de conduite – Wagon d'Autoroute Ferroviaire...

Le principe du dispositif

Fournisseurs
d'Énergies



Obligation
d'incitation aux
Économies
d'Énergie

Versement de
prime aux
professionnels du
Transport

Les principales fiches valorisables



TRA-EQ-115
Véhicules de marchandises
optimisé



TRA-EQ-101
UTI rail-route
(ou semi-remorque)



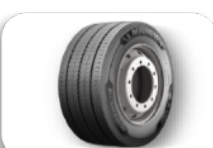
TRA-EQ-103
Boitier de télématique
embarquée



TRA-EQ-122
Stop & Start pour engins
automoteurs non routiers



TRA-EQ-111
Groupe Frigorique



TRA-SE-108
Contrat de gestion
externalisée pneumatiques



Lancez-vous et signez votre convention de partenariat, elle est gratuite !

VOS INTERLOCUTRICES DÉDIÉES



Marie Porotto
Développement Commercial



Mathilde Bruzière
Chargée d'affaires



Corinne Chauzy
Chargée d'affaires



Jessica Cochen
Chargée d'affaires



Alycia Dostal
Chargée d'affaires



Marie-Claude Grimal
Chargée d'affaires



Dorothee Marquay
Chargée d'affaires